



UNION NATIONALE DES MEDECINS SPECIALISTES CONFEDERES

79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS - Tél. : 01.44.29.01.30. - Fax : 01.40.54.00.66. - umespe@club-internet.fr

PARIS, le 27 Juin 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES MEDECINS SPECIALISTES FACE AUX HESITATIONS GOUVERNEMENTALES

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. regrette que pour des raisons, manifestement médiatiques, le gouvernement ait demandé à l'UNCAM de repousser les négociations conventionnelles prévues le vendredi 27 juin après de longs mois d'attentisme.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle que face au déferlement médiatique lié aux problèmes d'accessibilité aux soins et à l'absence de « tact et de mesure » d'une faible fraction de médecins libéraux et hospitaliers, seule la création du secteur optionnel visant, à terme, à réunir tous les médecins et à favoriser l'émergence de compléments d'honoraires solvabilisés par les complémentaires et diminuant le reste à charge pour les familles, constitue une alternative crédible et efficace. La situation actuelle pourrait faire penser que le gouvernement privilégie une méthode brutale de limitation ou de fermeture du secteur 2.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. souligne que toutes les réunions auxquelles nous participons activement occultent systématiquement la place du médecin spécialiste libéral dans la réforme. Nous avons soutenu la mise en place du médecin traitant, nous comprenons l'importance de réorganiser les soins primaires, mais ceci ne peut se faire dans l'intérêt de nos concitoyens en marginalisant l'efficacité des médecins spécialistes de proximité et le rôle des hôpitaux et des cliniques de proximité face à une organisation des soins à l'anglaise associant technocratie et rationnement des soins.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. redoute le retour des années noires JUPPE-SPAETH où les médecins spécialistes étaient sans convention avec les conséquences néfastes que nous avons connues : mouvements spontanés de la base, appel à la liberté tarifaire et aux dépassements sauvages hors des critères du DE, et affaiblissement de l'accès aux soins pour nos concitoyens.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. demande au gouvernement, en urgence, d'inciter le directeur de l'UNCAM, d'une part, les responsables de l'UNOCAM, d'autre part, à ouvrir immédiatement les négociations sur le secteur optionnel.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle que les spécialités cliniques sont celles qui pâtissent le plus du gâchis conventionnel actuel et que nous refuserons toute mesure comptable dans un plan d'austérité, mais que nous sommes prêts, comme nous le faisons à chaque réunion, à apporter nos propositions dans la réforme santé, patients et territoires, majeure pour notre système de santé.